



16-04-2021

## Ouverture dès le 19 avril de la piscine de PORT-JOINT

Toujours confrontée à la fermeture des établissements sportifs couverts (gymnases, piscines - sauf pour les publics prioritaires), la Ville de Besançon s'est mobilisée pour ouvrir plus tôt dans l'année de la piscine de plein air « Port Joint ». Nous rejoignons ainsi l'objectif fixé par le ministère des sports considérant « la pratique sportive comme une nécessité pour le bien-être physique et psychique de chacun ».

Une billetterie en ligne au tarif unique de 2€ est activée pour l'occasion, avec réservation obligatoire et accès depuis le site web de la Ville

<https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/sports-loisirs/piscines/>

Structurellement prévue pour ouvrir à la fin du printemps, cette « piscine en cœur de Ville » entrera en fonctionnement dès lundi 19 avril. La configuration a été adaptée grâce à des

aménagements réalisés ces dernières semaines. L'accès reste cependant conditionné à une météo favorable (températures douces, sans pluie).

Les équipes du service Piscines et Patinoire s'organisent pour proposer des sessions de nage à tous les publics. Au-delà de l'accueil du public sur les horaires précisés ci-dessous, l'organisation de cette ouverture avancée complète l'engagement de la Ville d'être au plus près des clubs et des associations sportives qui pourront de nouveau bénéficier de créneaux et proposer des séances en plein air à leurs licenciés.

### L'ouverture au public se décompose en trois phases:

- du lundi 19 au dimanche 25 avril, une ouverture au public l'après-midi (12h-18h) sous réserve d'une météo favorable (information sur l'état d'ouverture disponible quotidiennement en ligne pour le lendemain)
- du lundi 26 avril au mercredi 12 mai (hors vacances scolaires), le public pourra venir nager :
  - en semaine sur le temps de midi (12h-14h) et en fin de journée (17h-19h),
  - le week-end de 12h à 18h
- du jeudi de l'ascension (13 mai) à la fin de l'été (31 août), le public pourra profiter de ce site à la vue exceptionnelle aux horaires habituellement en vigueur pour la période estivale (10h30-19h30).

Un protocole sanitaire strict est mis en place. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des adaptations pourront être nécessaires.

### Contacts

**Abdel Ghezali** 1er adjoint, adjoint au maire délégué aux sports et aux équipements sportifs

Mail : [abdel.ghezali@besancon.fr](mailto:abdel.ghezali@besancon.fr)

**Simon Devaux** – Chef du Service Piscines / Patinoire

Tél. 06 28 83 44 02